ET HEUREUSE ANNEE

« Parce que la Jeunesse c'est l'Energie, l'Espoir et l'Avenir »



« Pour une Participation Démocratique des Jeunes de la CEMAC, à la Gouvernance du processus d'intégration sous régionale amorcé le 16 Mars 1994. »



Publication trimestrielle de la Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC)

Siège - Bureau International Opérationnel (BIO), sis à Rue Jean Mermoz - Yaoundé - Cameroun

Téléphone : +237 699 80 82 40 --- E-mail : sjcemac@yahoo.fr

Fonds "Train My Generation" :

En découdre avec la Crise de l'Emploi en zone CEMAC



Sur le chemin de la célébration de la 7ème édition de la "Journée CEMAC"

EQUIPE DE RÉDACTION ET DE CONCEPTION

Directeur de Publication : NKWE MAKONGO Pascal

Membres du Conseil de Rédaction et de Conception

BAHIDA Agnès Sandrine, TAGANDOUO Paul, Nina BAHO, NAMBATIBE GUERINDJITA, GUINIPA Michel, SAMAIN Nelly, Ruth KAMGA, NGANDJEU Daniel, KINDAMA Patrice, TCHOKOMENI Rose, EDU OYONO Fausto, WODE PALEM Eddy, ONGOUBE NAINDOUBA Philemon, M'BANDA EUCHER Sydney. **SOMMAIRE:**

Editorial

Page 2

L'actualité...

Page 3 à 14

Des images qui parlent! Page 15 à 17

Lu pour vous

Page 18 à 23

Comprendre la SJ-CEMAC Page 24 à 27

Publié par



En partenariat avec





Editarial





Par NKWE MAKONGO Pascal Président Fondateur/SJ-CEMAC Directeur de Publication

Avant-coureur :

Traiter de la question du « *chômage* » des jeunes n'est pas aisé. D'abord, il y a un problème central de compréhension de ce que « *chômer* » implique. Ensuite, le débat sur la part de responsabilité de

chacun des acteurs (Etats, administrations, politiques, associations et jeunes euxmêmes), dont les démarches et décisions politiques sont plus que jamais à l'ordre du jour du **Fonds** « **Train My Generation** ».

Le fait qu'aujourd'hui, le partenariat et la responsabilisation des acteurs sont de plus en plus mis en avant, laisse entrevoir les difficultés que pose la recherche d'un rééquilibrage des rapports sociaux et des responsabilités entre ces jeunes et la partie *restante* de la société : celle qui est ouverte à considérer les questions des inégalités socio-économiques et du manque de reconnaissance dont la plupart de ces jeunes encore au chômage de longue durée, sont victimes expiatoires.

Cela est d'autant plus préoccupant de nos jours que le décalage entre les promesses de promotion de l'emploi par l'éducation ou via la formation professionnelle, et l'augmentation de la précarité dans la vie quotidienne, associée à des inégalités de statut et d'opportunités de plus en plus flagrantes, engendrent des sentiments de colère refoulés chez les jeunes, et contribue à l'explosion de comportements déviants chez ceux des jeunes que l'on considère désormais, sans contestation, comme « *génération sacrifiée* ».

Pourtant, pas de stigmatisation ! Ni les jeunes, ni les chômeurs ne sont sacrifiés. Le déclenchement de cette situation est le produit du bouleversement des liens de confiance sociale, de la perte de repères et de l'absence d'Avenir sûr.

En parcourant les stratégies nationales de lutte contre le chômage, l'on découvre que les Etats jonglent entre des politiques ciblées d'insertion des jeunes et des politiques macroéconomiques, en mettant particulièrement l'accent sur l'éducation et la formation, en créant parfois une confusion entre responsabilité individuelle et phénomène social. Certaines approches d'insertion par l'emploi dans le secteur privé sont encore timidement perceptibles.

Tout en voulant montrer les difficultés à construire une vraie stratégie de réponse à une question aussi complexe, le Rapport 2014 de l'OING SJ-CEMAC propose une série d'initiatives qui intègrent éléments significatifs en termes partenariat, de prise en compte du rôle de la Société Civile, des ONG, du secteur etc. Néanmoins, toutes politiques qui ouvrent de nouvelles pistes visent davantage à transformer dans les faits, les Composantes du Fonds « Train My Generation », qu'à entamer le débat sur une question centrale, soulevée par ledit Rapport 2014 sur la Situation de l'Insertion Economique et Sociale des **Jeunes de la CEMAC** qui sera lancé le 06 Mars 2015, conjointement avec le **Programme** « **ESPOIR** », en prélude à la **7**^{ème} édition de la « *Journée CEMAC* ».

Bien que nécessaires, ces pistes risquent fort de s'avérer insuffisantes pour « en découdre avec la Crise de l'Emploi en zone CEMAC » dans le cadre de la mise en œuvre du *Fonds* « *Train Mv* **Generation** », aussi longtemps qu'aucune réponse satisfaisante ne sera trouvée au dilemme central (Chômage/Emploi) : quelle est la place des jeunes dans la CEMAC ? L'enjeu en termes de cohésion sociale, d'égalité de chances et de participation démocratique est bien réel et ne peut plus être différé. On n'aspire pas à l'émergence sur l'inutilité sociale, mais par l'autonomisation des jeunes. C'est un avant-coureur du Développement Humain.





L'Actualité...







En découdre avec la Crise de l'Emploi en zone CEM

Afin d'anticiper le **Débat sur la Crise de** <u>l'Emploi en zone CEMAC,</u> Internationale dénommée Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC), souhaite partager avec un public toujours plus élargi, sa VISION, dans le cadre de l'élaboration et la mise en oeuvre de la *Composante 3* du Fonds « Train My Generation » via son **Programme** « **ESPOIR** » qu'elle présentera aux Partenaires au Développement ainsi qu'à la Commission, le 06 Mars 2015 à Yaoundé.

Pour en découdre avec le taux de chômage des jeunes toujours croissant en zone CEMAC, dans une société dite démocratique, l'OING SJ-CEMAC publie chaque année et ceci depuis trois (03) ans, un Rapport sur la Situation de l'Insertion Economique et Sociale des Jeunes de la CEMAC, qui fait une analyse comparée des politiques dites d'Insertion dans les pays membres de notre Communauté: Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad.

Le condensé des résultats obtenus en 2014 découlant des études de Cas/pays sera publié en Mars 2015, en prélude à la 7ème édition de la « Journée CEMAC ». Par ailleurs, sur cette base, nous espérons également contribuer au débat sur le « Qui fait quoi? », « Avec qui?», « Quand et Comment?» et « Avec quel Moyens? » pour la mise en place/œuvre du Fonds « Train My Generation » qui vise à booster l'employabilité des jeunes.

Le point fort du Programme « ESPOIR » élaboré par l'OING SJ-CEMAC, est qu'il met l'accent sur un objectif global d'insertion économique et sociale, plutôt que simplement sur l'emploi : « aider les jeunes de la CEMAC à passer promptement d'une situation d'aliénation et de distanciation par rapport à la réalité économique et sociale, à une situation d'insertion sociale et d'activité productive ». Cette approche plus globale souligne l'importance de la participation des jeunes, et la nécessité de s'affranchir des structures traditionnelles d'intégration des jeunes « du sommet vers la base », pour établir entre praticiens et participants, un véritable partenariat axé sur les résultats et visant un résultat concret.

Accélérer l'autonomisation des jeunes est une question de société : elle concerne les piliers sur lesquels la CEMAC doit s'appuyer à l'avenir. *Nous ne pouvons pas développer* le sens d'appartenance lorsque rien ne nous appartient; et, sans appartenance, il n'y a pas d'exercice démocratique **possible**. Comment répondre à cette question sans aussi mettre en cause les systèmes d'éducation « *massificateurs* » qui laissent le soin à chaque jeune de lutter seul pour sa propre autonomisation?

Cette situation nous questionne au crépuscule des OMD escomptés en 2015. Vingt et un (21) ans après le signature du *Traité* instituant la CEMAC, nous devons accélérer le pas vers





des Actions en faveur du Renforcement des Capacités, où les jeunes s'associent pour créer de nouvelles possibilités professionnelles dans l'économie sociale ou classique, afin d'améliorer l'accès aux emplois existants, ainsi que environnement et leur qualité de vie. Des mesures diverses permettent de créer ces nouvelles possibilités professionnelles : modification de la part des dépenses publiques destinée à l'emploi, nouveaux mécanismes financiers pour le secteur public et le secteur privé, marchés du travail intermédiaires, et conceptions plus larges de l'économie sociale et de la création d'entreprises d'intérêt général.

« La CEMAC doit mettre en place des Stratégies Intégrées d'Insertion Economique et Sociale des Jeunes. ».

Aujourd'hui en zone CEMAC, beaucoup d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes se concentrent principalement sur les jeunes « *défavorisés* », qui ont abandonné le système scolaire et/ou professionnel traditionnel. Désormais, l'heure est à l'intégration d'objectifs économiques et sociaux pour l'*intégration pour Tous*.

Une approche intégrée fonctionne à deux niveaux : traitement holistique du jeune (développement personnel, social et économique) et renforcement des liens avec les intervenants principaux qui influencent sa vie (parents, services publics et entreprises privées).

Le **Programme** « **ESPOIR** » propose une alternative pour l'auto emploi des jeunes. En cours d'élaboration par les Experts/ Consultants de l'OING SJ-CEMAC, il accompagnera l'insertion de jeunes en situation d'exclusion socioéconomique et professionnelle, qui ont interrompu leur scolarité ou pas. Sa démarche de parcours concourt à la mise en œuvre de la **Composante 3** du **FTMG** de la CEMAC.

« La CEMAC doit aussi encourager la création d'entreprises par les jeunes, en vue de booster l'auto emploi. ». L'approche structurée pour l'émergence de nouvelles entreprises et de nouveaux entrepreneurs (jeunes) dans l'économie traditionnelle ou solidaire, est évidemment une option importante pour la participation active des jeunes de la CEMAC aux Stratégies pour leur l'Emploi. Mais le chemin vers la création d'entreprises est semé d'embûches, car les ieunes manquent souvent de compétences, de formation, d'expérience, et presque toujours de base financière, pour lancer une entreprise viable.

Certaines approches réussies insistent sur la nécessité de combiner une démarche de parcours avec le soutien personnalisé et une aide professionnelle directe de qualité offerte par le secteur privé, ce qui requiert un véritable partenariat à valoriser.

Le cliché de menace que représente la concentration de groupes de jeunes en situation d'exclusion sociale en Afrique Centrale, a conduit nos Chefs d'Etat et de Gouvernement à chercher de nouvelles façons d'intégrer les jeunes dans leur ensemble via la création du **FTMG**.

Cette approche commune est sans précédent dans la CEMAC car, elle ne part pas d'un problème unique *(chômage)*, mais aborde au contraire l'insertion sociale et l'auto emploi sous tous leurs aspects.

En pratique, nous savons qu'au cours des vingts dernières années, les approches nationales en matière d'insertion des jeunes ont mis l'accent moins sur l'infrastructure physique et plus sur la protection sociale, en se souciant du potentiel de performance économique, et en s'efforçant de toujours promouvoir des stratégies sur le *Marché du Travail* et d'impliquer le secteur privé sans ONG/OSC.

Désormais, cette approche centrée sur l'économie et l'environnement des affaires doit acquérir un **Volet Social** plus défini : la nécessité d'engager la Communauté dans son propre renouveau et de placer l'insertion économique et sociale des jeunes au cœur des Stratégies du **FTMG**.

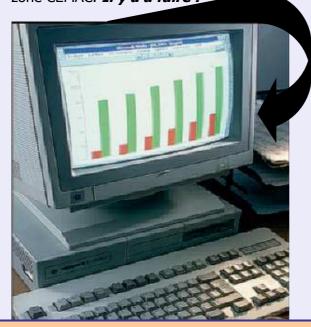




Les **Stratégies Intégrées** que nous proposons ici, vont soulever un ensemble de problèmes à débattre tels que :

- Comment mettre en oeuvre sur le terrain une véritable dynamique d'approche intersectorielle et interinstitutionnelle ?
- Comment mobiliser et concentrer les ressources dans les secteurs d'activités particulièrement productifs, alors que les Gouvernements font l'objet de pressions pour une distribution plus généreuse des prestations et des services ?
- Comment concilier les intérêts des partenariats au développement, et ceux des pays et de la Communauté ?
- Comment faire du **Fonds** « **Train My Generation** » un instrument central du partenariat et produire ainsi un sentiment de responsabilisation du capital humain ?

La Commission de la CEMAC et les Gouvernements des pays membres vont répondre de façons variées à ces problèmes. En parallèle, de multiples expériences d'ONG/OSC vont apporter des éléments de réponse pour l'élaboration de politiques. Le but étant de rassembler des données sur des initiatives nationales et communautaire, en vue d'une bonne mise en oeuvre du FTMG, au regard du taux de chômage des jeunes toujours croissant en zone CEMAC. Il y a à faire!



« Effectuer des études de Cas/pays plus détaillées auprès des jeunes. ».

Il va falloir faire beaucoup de recherches pour obtenir des informations sur la plupart des Cas de chômage et de pauvreté dont les jeunes sont victimes expiatoires. Les informations publiées dans notre Rapport 2014 se centrent sur l'analyse des facteurs, plus que sur les problèmes et les processus qui permettent (ou non) de les résoudre. Il existe très peu de données concernant les répercussions des différentes approches et stratégies. Il est important de mener, selon une typologie ou un cadre préalablement défini, une analyse beaucoup plus détaillée de ce qui se passe réellement dans la vie des jeunes de la CEMAC.

« Renforcer les liens verticaux avec les décideurs politiques. ».

Le Rapport 2014 de l'OING SJ-CEMAC montre qu'un langage commun concepts: partenariat, intégration, responsabilisation et capital social - peut se répandre beaucoup plus vite que la mise en pratique des politiques à différents nationaux. Les politiques et les Acteurs Non Etatiques dans différents contextes, interprètent ces concepts de façons très variées. Il est donc nécessaire d'analyser plus en détail le monde en évolution des politiques, en regard de la réalité du contexte actuel du chômage des jeunes dans l'espace communautaire.

« Analyser de façon systématique les concepts et les outils. ».

Dans notre Rapport 2014, nous avons suggéré que les concepts et outils comme l'intégration verticale et horizontale des politiques, le partenariat solidaire, la responsabilisation et le capital social soient des pistes intéressantes pour les recherches et politiques à venir visant la mise en œuvre du **FTMG**. Il existe beaucoup d'autres notions que nous avons à peine effleurées, comme le recours à des partenariats (public – privé – société civile)





pour définir les Droits et responsabilités entre partenaires, ou encore la définition de limites des compétences des parties.

« Analyser de façon systématique les principaux instruments et politiques conçus pour augmenter l'insertion économique et sociale des jeunes par l'emploi/auto emploi. ».

Les différents Programmes et Projets nationaux pour l'auto emploi des jeunes, intermédiaires dans la CEMAC (services de placements), Marchés du Travail. économie sociale, etc., encouragent déjà la création d'entreprises par les jeunes. Le mécanisme financier du FTMG est attendu. Une évaluation plus systématique de ces outils et politiques dans le contexte de la mise en œuvre du FTMG est nécessaire, afin de mettre en évidence leur potentiel pour la diffusion de bonnes pratiques et leur adoption générale dans la CEMAC.

« Créer un Outil de Gestion des connaissances pour une Coopération Décentralisée du Fonds « Train My Generation. ».

Nous recommandons fortement que les travaux mentionnés plus haut soient mis en oeuvre de façon à aboutir à moyen terme, à un outil fondé sur les **TIC** pour contribuer à la Coopération Décentralisée entre acteurs dans les Etats membres de la CEMAC. En d'autres termes, il faut s'efforcer de définir un cadre général commun, afin que les futurs travaux apportent progressivement et sans détour, des informations sur les politiques, les outils, les expériences et les Experts, qui pourraient ensuite être utilisés afin d'enrichir des Programmes de Coopération Décentralisée (Commission/Société Civile) entre acteurs concernés dans différentes Gouvernements des pays membres de la CEMAC dans le cadre du FTMG.

Crise de l'Emploi : comment en est-on arrivé là ?

REGARD RETROSPECTIF SUR LA SITUATION

Depuis la **seconde Guerre mondiale**, les économies du monde, les marchés de l'emploi, les sociétés dans leur ensemble et les systèmes de valeurs ont indéniablement connu de profonds bouleversements. Il faut toutefois étudier certaines de ces évolutions de manière un peu plus approfondie si on veut comprendre la situation présente de la jeunesse dans les pays membres de la CEMAC, en cette **décennie 2009/2018**.

Les conflits armés entre les Etats-nations sont aujourd'hui passés au rang de simples menaces dans l'ensemble des pays développés, à quelques exceptions près, aussi connues que regrettables. Ces Etats-nations n'ont cependant pas été épargnés par de réels impacts physique, social et économique du capitalisme d'entreprise.

Les innovations technologiques et organisationnelles ont donné le jour à des *entreprises multinationales* dont le chiffre d'affaires dépasse largement le PIB de nombreux petits Etats ; ce qui leur permet de franchir les frontières nationales pour racheter et fermer les affaires superflues ou concurrentes. Les Gouvernements des Etats et les Entreprises Nationales se sont avérés impuissantes à réagir à de tels comportements et ont donc agi de la même façon, acceptant les licenciements et la fermeture des usines souveraines.

Le *commerce mondial* s'est développé de manière spectaculaire ces cinquante dernières années, mais avec des effets profondément *asymétriques*. En réalité, les retombées physiques et sociales du capitalisme mondial ont été, par endroit, aussi violentes que si une guerre s'y était déroulée comme le vit la Centrafrique. Les régions qui comptent d'anciennes villes industrielles sont à l'abandon, leurs capacités économiques détruites et les populations locales traumatisées.

Les changements s'opèrent à une vitesse vertigineuse. Le déploiement des forces en jeu ne s'est pas encore effectué complètement. La nouvelle économie des contrats à brève échéance et de la





flexibilité a changé les relations entre employeurs et employés. Le mutualisme, en termes de loyauté ou de responsabilité, a été remplacé par la précarité et les contrats à brève échéance.

Cette évolution modifie en profondeur les comportements et les relations sur les lieux de travail - où les Syndicats et les apprentissages sont sur le déclin – mais aussi au niveau des individus et des familles. Les ménages acceptent la renoncant à leurs attaches mobilité, locales afin de conserver leurs emplois, sans garantie d'un engagement à long terme. Remplaçant les emplois à vie, de modèles de carrières nouveaux apparaissent, caractérisés par de profonds changements.

Ces parcours sont extrêmement déstabilisants, et ceux qui y survivent n'ont que peu de conseils à donner à la génération suivante.

Il n'est quère surprenant que de telles mutations géopolitiques aient eu un impact considérable sur les catégories les plus pauvres et, par conséquent, sur la ieunesse elle-même. Cet article du « Relais de l'intégration » souhaite décrier les changements profonds qu'a connus la culture des jeunes, les conséquences les macroéconomiques, effets l'appauvrissement du **tissu social** et associatif, et la relation entre les processus d'exclusion et les phénomènes chômage des jeunes en Afrique Centrale.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une crise généralisée de l'emploi dans la CEMAC. **Qu'allons-nous faire?** Tous d'abord, il faut dire que la croissance vertigineuse de la richesse et de l'influence culturelle des multinationales ces deux décennies probablement être peut attribuée à une seule idée, innocente en apparence, développée par les théoriciens du management au milieu des années 1980 : pour réussir, les entreprises doivent avant toute chose fabriquer des marques, plutôt que simplement des *produits*. D'après le Rapport des Nations Unies sur

le **Développement Humain** (1998), la croissance des dépenses mondiales pour la publicité est d'un tiers (1/3) supérieure à la croissance de l'économie mondiale.

Compte tenu de la fragilité des liens de la jeunesse avec les comportements infranationaux, et du peu d'intérêt que les jeunes expriment généralement à l'égard des partis politiques et des religions, on peut difficilement imaginer à quelles valeurs la jeunesse pourrait se raccrocher pour résister à l'assaut des images publicitaires, mise à part leur situation.

Dans certains cas, même ce dernier **bastion** cède et les parents encouragent eux aussi la consommation, souvent considérée comme une compensation pour le temps passé hors de la famille. Il s'agit ici fondamentalement d'une transition d'un contrat affectif vers un échange matérialiste, de la dévotion vers une consommation ritualisée et des marques devenant le canal de relations humaines.

Ce phénomène se produit parfois aux dépens d'une réelle liberté de choix ou, dans certaines circonstances, de la sécurité et de la santé des personnes. Les Organisations Non Gouvernementales telles que la SJ-CEMAC réunies dans la Communauté, s'efforcent de freiner la progression au sein de la jeunesse, des comportements de compulsion.

De nouveaux modèles de consommation ont fait naître des inquiétudes concernant une culture de la jeunesse qui transcende les frontières nationales et vise, dans le cas présent, une attitude plus hédoniste vis-à-vis de la *boisson* ; dans le même temps, on considère de plus en plus qu'il s'agit là d'un problème de dimension mondiale qui appelle des solutions de même échelle. Les tendances actuelles en matière de *consommation d'alcool* sont indissociables de celles qui concernent les **drogues** illicites et de l'émergence de ce qu'on peut appeler les « querres des droques récréatives ». En découdre avec la Crise de l'Emploi en zone CEMAC est un réel impératif de gouvernance.







Vers la création officielle du Fonds "Train My Generation" La 12ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat en vue l

La notion de « *Développement Humain* », fort opportunément prise en compte dans la définition des Objectifs du *Programme Economique Régional* (PER) de la CEMAC et articulée dans son Axe 4, Objectifs Stratégiques 18, 19 et 20, apparaît ainsi comme l'épicentre dudit Programme et s'inscrit résolument dans la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* de l'ONU (1948).

En effet, l'Article 23 de cette Déclaration énonce que « Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. »

L'Article 25 de la même Déclaration, quant à lui ajoute que « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. »

Soucieux d'assurer un développement inclusif de l'ensemble des citoyens de la Communauté dans le cadre de la promotion de la « CEMAC des Peuples », les Chefs d'Etat ont décidé, lors de leur Conférence Extraordinaire tenue le 14 juin 2013 à Libreville au Gabon, de mettre en place un Fonds de deux cent (200) millions de Dollars US, labellisé Fonds « Train My Generation » dont l'objectif global est de booster l'employabilité des jeunes de la CEMAC.

Cette décision des Chefs d'Etat des pays membres de la CEMAC, qui s'appuie sur le constat partagé du paradoxe saisissant entre l'état de chômage généralisé et les ressources abondantes de la Sous région, est un début de réponse communautaire à la problématique de l'emploi des jeunes. Mais, sa mise en oeuvre devrait se traduire par des réformes politiques fondamentales de nature notamment à stimuler la création de Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui peuvent servir à accroître les opportunités d'emplois. De même, elle pourrait servir d'argumentaire solide au développement des partenariats public - privé société civile tant attendus dans la CEMAC depuis deux (02) décennies.

En effet, la mise en place du *Fonds* « *Train My Generation* » est une esquisse de stratégie à long terme ciblant les secteurs créateurs d'emplois, pouvant être mise en oeuvre avec le soutien du secteur privé et la société civile. Le rôle du secteur privé et des ONG/OSC dans la résolution du chômage des jeunes est bien développé dans le PER CEMAC.

Selon le *Rapport 2012* de l'*Organisation Internationale du Travail* (OIT) sur les Tendances Mondiales de l'Emploi, la Crise de l'Emploi ne connaît pas de répit dans le monde. Aujourd'hui 200 millions de personnes sont au chômage. Une personne sur trois n'a pas de travail ou vit sous le seuil de pauvreté. Pour l'année 2014, l'OIT s'attendait encore à voir environ 3 millions de chômeurs de plus dans le monde. Ainsi, pour assurer une croissance économique durable et maintenir la cohésion sociale, l'OIT affirmait qu'il faudrait créer 600 millions de postes d'emplois sur 10 ans. Pour ce faire, l'OIT invitait les Gouvernements du monde à agir pour faciliter et encourager les investissements dans le secteur privé. La 12ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, prévue à Libreville au Gabon, sous la Présidence en Exercice de S.E.M. Ali BONGO ONDIMBA, tranchera en créant officiellement le Fonds « Train My Generation ». Vivement qu'il en soit ainsi.



•



27^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE



COMMUNIQUE FINAL



La vingt-septième Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale s'est tenue le 20 octobre 2014 à Libreville, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), sous la présidence de Son Excellence Monsieur Régis IMMONGAULT, Ministre de l'Economie, de la Prospective de la République gabonaise, Président en exercice dudit Conseil.

Ont pris part aux travaux, les Ministres ou Représentants des Etats membres ci-après :

Pour la République de Guinée Equatoriale :

- Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO'O, Ministre d'Etat à la Présidence, Chargé de l'Intégration Régionale;
- Monsieur Celestino Bonifacio BAKALE OBIANG, Ministre de l'Economie, du Commerce et de la Promotion des Entreprises;
- Monsieur Eucario BAKALE ANGUE OYANA, Ministre Délégué aux Finances et au Budget, chargé des Impôts et Taxes.

Pour la République du Congo:

 Monsieur Gilbert ONDONGO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration.

Pour la République Centrafricaine :

- Monsieur BOUNANDELE-KOUMBA, Ministre des Finances et du Budget;
- Monsieur Samuel RANGBA, Ambassadeur, chargé des Commissions Mixtes, Représentant le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, Plénipotentiaire.

Pour la République Gabonaise :

- Monsieur Régis IMMONGAULT, Ministre de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective, Président du Conseil des Ministres de l'UEAC;
- Monsieur Emmanuel ISSOZE NGONDET, Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale;
- Monsieur Gabriel TCHANGO, Ministre du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Développement des Services;
- Monsieur Noël Nelson MESSONE, Ministre de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles;
- Monsieur Dieudonné NZENGUE, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale.

Pour la République du Tchad :

- Madame Mariam MAHAMAT NOUR, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale;
- Monsieur Abel MBAIKOMBE GUETIMBAYE, Représentant le Ministre de l'Economie, du Commerce et du Développement Touristique, Plénipotentiaire.

Pour la République du Cameroun :

 Monsieur Jean-Paul SIMO NJONOU, Chargé de Mission à la Présidence de la République, Représentant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Plénipotentiaire.





Le Président de la Commission, Monsieur **Pierre MOUSSA**, rapportait les travaux.

Participaient également aux travaux :

- le Gouverneur de la BEAC;
- la Vice-présidente de la Commission de la CEMAC;
- les Commissaires de la Commission de la CEMAC;
- le Président du Parlement Communautaire;
- le Président de la BDEAC ;
- Le Président de la Chambre des Comptes de la Cour de Justice de la CEMAC;
- le Président de la COSUMAF;
- le Secrétaire Général Adjoint de la COBAC.

Enfin, étaient présents à cette session les premiers Responsables des Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de ta Communauté ainsi que tes membres du Comité Inter-Etats.

Le Conseil a été précédé, du 13 au 18 octobre 2014, par les travaux préparatoires du Comité Inter-Etats.

La Cérémonie d'ouverture a été ponctuée par l'allocution du Président de la Commission et par le discours de circonstance du Président en exercice du Conseil.

Après avoir adopté avec amendement son ordre du jour, le Conseil des Ministres a pris acte du compte rendu des travaux du Comité Inter- Etats. Il a adopté les procèsverbaux de la 26^{ème} Session Ordinaire et de la Session Extraordinaire tenues respectivement le 11 février 2014 et le 19 mai 2014 à Libreville.

Examinant le **Budget de la Communauté pour l'exercice 2015**, le Conseil des Ministres s'est félicité de la présentation et de la qualité du document, élaboré suivant une démarche de prudence en raison de la particularité de l'environnement des Etats de la CEMAC.

Le Conseil des Ministres a arrêté le projet de budget de la Communauté pour l'exercice 2015, en recettes et en dépenses à la somme de quatre-vingtseize milliards deux cent soixante-dix millions trois cent quatre-vingt-deux-mille cinq cent vingt (96.270.382.520) francs CFA contre quatre-vingt-dix-neuf milliards sept cent cinquante et un millions neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-six (99.751.982.486) francs CFA en 2014, soit une baisse en valeur absolue de trois milliards quatre cent quatre-vingt-un millions cinq cent quatre vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-six (3.481.599.966) francs CFA, soit un taux de -3,49%. Il a recommande a la Commission de la CEMAC d'assurer une gestion prudente de ce budget.

Par ailleurs le Conseil des Ministres a recommandé l'affectation d'une dotation spéciale d'un montant de FCFA 2 527 980 000, à apporter de manière égalitaire par les Etats membres, destinée a couvrir, par tranches annuelles, la mise en oeuvre par l'OCEAC du Plan d'urgence sous-régional de prévention et de préparation a la riposte communautaire face à l'épidémie de maladie à virus EBOLA dans les pays membres de la CEMAC.

Enfin, le Conseil des Ministres a recommandé à la Commission, en concertation avec les Etats, d'organiser une réflexion en profondeur sur les principales orientations stratégiques du processus d'intégration.

S'agissant de la situation actuelle du Fonds de Développement de la Communauté (FODEC), le Conseil des Ministres a pris acte de la note d'information portant sur ce dossier. Il a exhorté les Etats n'ayant pas encore remboursé l'avance accordée à la RCA, laquelle avait été prélevée sur le «Financement des **Projets** Intégrateurs de la zone CEMAC», à s'acquitter de leur paiement, afin de permettre un fonctionnement harmonieux du Guichet 1 du FODEC. Pour ce faire, il a préconisé un meilleur rapprochement entre les Etats, la Commission de la





CEMAC et la BEAC pour la détermination précise des sommes dues au titre de cette avance. En outre, le Conseil a relevé l'obligation, qui incombe au Comité de Gestion du Fonds, de recourir systématiquement au Conseil des Ministres pour la validation des projets à financer sur le budget du FODEC.

Ouant à la *Problématique de* délocalisation provisoire des Institutions communautaires ayant leurs Sièges à Banqui, le Conseil des Ministres a résolu de laisser le traitement de cette affaire à la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, à l'occasion de sa prochaine session ordinaire en décembre 2014.

Au sujet de la relance des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne, le Conseil des Ministres a donne mandat a la Commission pour mener une réflexion sur :

- 1. les conséquences possibles, pour l'intégration de la CEMAC de la quatre coexistence de réaimes d'accès au marché européen, si un Accord régional n'était pas conclu avant août 2016;
- 2. les conséquences possibles, pour la politique commerciale commune de la CEMAC, si tous les Etats de la CEMAC n'étaient pas impliqués dans la signature de l'Accord de Partenanat Economique;
- **3.** l'alternative au mode actuel de financement de la Communauté basé la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI), en perspective de l'entrée en vigueur de l'APE à conclure avec l'Union Européenne.

Prenant acte du Rapport de la réunion des Ministres de l'Agriculture des Etats membres de la CEMAC du 29 avril 2014 à Douala, le Conseil des Ministres a adopté les cinq (5) textes se rapportant au programme de développement semencier, tout en exhortant les parties prenantes à accélérer leur mise en oeuvre, dans le

cadre, notamment, de la préservation du patrimoine génétique de l'Afrique Centrale.

S'appropriant les conclusions de la réunion des Ministres de la Santé des Etats membres de la CEMAC sur l'épidémie de la maladie à virus Ebola et, au regard de l'ampleur et de l'urgence de la situation, le Conseil des Ministres a décidé d'allouer un budget spécial à cet effet.

Aussi, a-t-il donné mandat à l'OCEAC de réaliser un plaidoyer efficace auprès des différents partenaires susceptibles de contribuer au financement et à la mise en oeuvre du plan d'urgence sous régional de prévention et de préparation à la riposte face à cette épidémie, élaboré par les Ministres en charge de la Santé de la CEMAC. En conséquence, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de Décision versé au dossier.

Le Conseil des Ministres a, par la suite, décidé de procéder aux nominations suivantes à l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé au Cameroun:

- Directeur des Etudes : Docteur Marcel OPOUMBA;
- Directeur de la Recherche Appliquée et de la Coopération : Docteur **Jean** Cléophas ONDO ;
- Directeur de la Formation Continue et des Stages: Monsieur Robert NGONTHE.

Après avoir pris connaissance de l'état d'avancement du chantier «Audit des comptes et suivi de la gouvernance des Organes et Institutions Institutions. Spécialisées de la Communauté» le Conseil des Ministres a décidé de recadrer les périodes de référence des audits de 2012 à 2013 pour l'audit comptable et financier et 2014 pour l'audit du suivi de la gouvernance des institutions communautaires. Il a, par conséquent, autorisé le Président de la Commission de la CEMAC à signer des avenants aux contrats avec les cabinets concernés, le cas échéant.





Au sujet de l'étude sur les modalités de rationalisation des quatre (4) Institutions Spécialisées (EIED, ISTA, ISSEA, IEF-Pôle Régional) de la CEMAC, le Conseil des Ministres а pris acte de d'avancement de cette étude et a décidé de la mise en oeuvre, par les Institutions Spécialisées (IS) concernées Commission de la CEMAC, du programme d'actions pour la mise à niveau des IS de formation de la Communauté, dans le respect du calendrier arrêté.

Cependant, au regard de l'importance de ce sujet qui porte sur le capital humain de la Communauté, il a décidé d'inclure l'EHT-CEMAC de N'Gaoundéré au Cameroun dans le champ de l'étude. En outre, il a engagé le Consultant à prendre en compte, pour l'enrichissement du rapport de l'étude, les informations complémentaires pertinentes attendues des IS concernées. Par ailleurs, il a invité les Etats à se prononcer avant le 31 octobre 2014, sur les scénarii proposés par le Consultant et, le cas échéant, à en proposer de nouveaux qui devront être pris en compte pour la finalisation du rapport de l'étude. Le Conseil a prescrit, au terme de ce délai, l'organisation d'une réunion spéciale dans le cadre de l'exécution du restant des actions du Programme des Réformes Institutionnelle (PRI) de la CEMAC, au cours de laquelle les membres du Comité Inter-Etats et toutes les parties concernées examineront les arandes articulations de l'étude.

Reconnaissant, enfin, la nécessité de mise à niveau des Institutions Spécialisées de formation de la Communauté, qui est indépendante de tout scénario de rationalisation à adopter, le Conseil des Ministres a approuvé la proposition et le programme d'actions y afférents, ainsi que le calendrier de sa mise en oeuvre. En définitive, il a adopté la Décision contenant ces mesures.

Poursuivant ses travaux, le Conseil des Ministres a pris connaissance d'un certain nombre de notes d'informations. A propos de l'état d'avancement du **Programme Economique** Régional (PER), le Conseil des Ministres a apprécié le processus de mise en oeuvre de la première phase quinquennale de ce Programme sur la période 2011-2015, en particulier l'exécution du plan opérationnel ainsi que les contraintes qui plombent l'action de la Commission. Le Conseil a reconnu que le PER est un programme fondamental qui nécessite un minutieux et l'organisation de débats appropriés. Par ailleurs, il a recommandé l'organisation, au besoin, de sessions spéciales du Conseil des Ministres à l'effet de débattre des questions essentielles de la Communauté.

Sur l'état de ratification des textes communautaires, le Conseil des Ministres s'est félicité de l'enclenchement du processus par l'Assemblée Nationale de la République Gabonaise. Il a, en outre, pris acte de l'état des diligences restant à accomplir par le Sénat pour l'aboutissement dudit processus.

Le Conseil des Ministres a été informé de la fin du processus de reversement des Comptables Agréés CEMAC dans la catégorie d'Experts-Comptables OHADA.

Il a pris acte des Comptes rendus des Conseils d'administration du Fonds de Développement de la Communauté (FODEC), des Spécialisées Institutions des et d'Exécution de la Agences Communauté.

Au plan des mesures individuelles, le Conseil a accordé un certain nombre d'agréments aux professionnels libéraux des douanes, de la comptabilité et de la fiscalité ainsi que des transports maritimes et routiers.

A propos de l'installation du Président du Parlement Communautaire à Malabo, le Conseil des Ministres a recommandé, sur la base de l'avis juridique de la Commission, l'organisation d'une





concertation entre le Président de la Commission de la CEMAC et le Président du Parlement Communautaire en vue de finaliser ce processus et le soumettre à la validation finale du Président du Conseil des Ministres de l'UEAC.

Au titre des Divers, le Conseil a été informé du cambriolage du domicile d'un membre de la Cour de Justice de la CEMAC à N'Djamena. Il a invité les Etats à réactiver le mécanisme de protection du personnel communautaire, en conformité avec les dispositions pertinences des accords de siège et des textes relatifs aux privilèges et immunités.

Achevant leurs travaux, les Ministres ont décidé d'organiser des réunions traditionnelles préparatoires à la prochaine session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat prévue du 4 au 5 décembre 2014 à Libreville.

Au terme de ses travaux, le Conseil a adressé ses remerciements au Président de la République Gabonaise, au Gouvernement et au Peuple Gabonais pour l'accueil chaleureux et les grandes marques de délicates attentions dont les Ministres et leurs délégations ont fait l'objet pendant leur séjour à Libreville.

Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité et de franche collaboration, de compréhension réciproque et de fraternité.

Commencée à 11 h 36 minutes, la séance s'est achevée à 19 h 20 minutes.

Libreville, le 20 octobre 2014

Le Président

Régis IMMONGAULT

BREVE ANALYSE DU COMMUNIQUE FINAL

De prime abord, nous voulons très sincèrement féliciter le travail qui a été fait par le **Conseil des Ministres de** l'**UEAC**, lors des travaux de sa 27^{ème} Session Ordinaire tenue le 20/10/2014 à Libreville au Gabon.

Nous affirmons que les Jeunes sont au monde, de véritables Vecteurs de Paix ainsi que des Acteurs incontestables du Développement Durable. Nous savons bien que pour que les jeunes accèdent à leur autonomisation, ils doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part des Pouvoirs Publics; cela passe sans détour par leur implication démocratique dans la gouvernance des affaires de la CEMAC.

A cet effet, nous voulons attirer l'attention de nos premiers *Mandataires* dans la CEMAC : nos *Chefs d'Etat*, sur le fait que les jeunes ne font pas toujours l'objet d'une participation démocratique au *processus de prise de décision dans la Communauté*, malgré l'intérêt à eux accorder via la création du *Fonds* « *Train My Generation* ».

Au regard du *Communiqué Final* issu des travaux de la 27^{ème} Session Ordinaire du *Conseil des Ministres de l'UEAC*, nous constatons purement et simplement que la jeunesse a été *laissée pour compte* lors desdits travaux. Sauf sous réserve d'avoir été évoquée lors des *Divers*, nous souhaitons que la 12^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat soit une « Lueur d'Espoir » pour la jeunesse.

Au moment où ladite Conférence se prépare, nous voulons souhaiter une **Bonne et Heureuse Année 2015** à nos Chefs d'Etat des pays membres de la CEMAC, à leurs Familles ainsi qu'à leurs Proches, et leur adresser vivement tous nos souhaits les plus sincères de Bonheur, de Santé et de Succès.

Bonne et Heureuse Année 2015!











Des images qui parlent!

















Lu pour vous

« Le jeunes en Afrique ont tant besoin que leur avis et suggestions soient pris en compte par les pouvoirs publics. ».

De S.E.M Ali BONGO ONDIMBA,

Président de la République, Chef de l'Etat du Gabon et Président en Exercice de la CEMAC, Conférence Internationale « **AFRICA21** », Yaoundé, le 18 mai 2010

LETTRE OUVERTE A:

Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat du Gabon et Président en Exercice de la CEMAC.

Yaoundé, le 05 Novembre 2014

Excellence Monsieur le Président en Exercice de la CEMAC,

En prélude à la **12**^{ème} **Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat** des pays membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le 08 janvier **2015** à Libreville, sur convocation de Votre Excellence en tant que Président en Exercice de la CEMAC,

Il est indiqué pour l'Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING) dénommée Synergie des Jeunes de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC), de Vous féliciter spontanément pour tous les efforts déjà consentis et en cours pour préparer la réussite de cet important Sommet, afin qu'en synergie avec Vos Pairs Chefs d'Etat, Vous puissiez poursuivre l'œuvre de consolidation du processus d'intégration sous régionale amorcé le 16 Mars 1994.

En effet, l'OING voudrait saisir cette occasion idoine pour exprimer à Votre





Excellence Monsieur le Président en Exercice de la CEMAC, les préoccupations des Jeunes de notre Communauté.

L'avenir des Jeunes de la CEMAC face au Chômage et à la Pauvreté : Défis et Opportunités dans le cadre de la Création du Fonds « Train My Generation » est le thème que l'OING SJ-CEMAC Vous propose pour Vos travaux prévus lors du « huis clos » de Votre Conférence.

Nous référant aux éléments contenus dans le *Document de* Base préparé par le « Groupe de Travail » sur la mise en place « Train Fonds Generation », et qui Vous est probablement transmis, déplorons profondément le fait que malgré Vos instructions, les Jeunes de la CEMAC via leurs **Sociétés Civiles** n'ont pas été consultés lors de élaboration afin qu'ils contribuent, suivant les règles de Bonne Gouvernance, de Démocratie et des Droits de l'Homme, à sa mise en place.

Ainsi, qu'il nous soit permis de Vous poser la question suivante : *les Jeunes de la CEMAC sont-ils laissés-pourcompte* (oubliés) dans le processus d'intégration ? Nous Vous laissons entrevoir Vous-même cette possibilité de renverser cette tendance sous Votre « *Mandat* » de Président en Exercice.

En effet, il ne fait plus aucun doute que les Jeunes, héritiers légitimes de l'avenir de la CEMAC, doivent accéder de manière rapide à toutes les connaissances, à la technologie et aux compétences qui permettent le changement de génération qu'ils doivent porter sur eux par inertie.

Pour l'OING SJ-CEMAC, pour l'instant, les Jeunes constituent problème aucun majeur pour la CEMAC, bien que théories plusieurs négatives croient que la forte démographie qu'ils représentent problème économique culturel; et d'autres pensent qu'ils constituent un danger pour la préservation de la Paix et de la stabilité politique en Afrique.

Bien au contraire, à niveau d'analyse, la Commission de la CEMAC qui est l'« Instance Intergouvernementale » de la Communauté, rôle a un important à jouer en liaison avec nos Sociétés Civiles pour que la Bonne Démocratie, la Gouvernance et les Droits de *l'Homme* s'expriment en zone s'adosse CEMAC. Mais, elle Votre encore sur recommandation faite lors du





Discours que Vous avez prononcé le 16 Mars 2013 à Libreville, à l'occasion de la 5^{ème} édition de la « Journée CEMAC »: souhaite qu'en liaison avec Sociétés Civiles, nos Commission prenne des initiatives dans le domaine de la lutte contre exclusions afin de répandre dans notre espace CEMAC une culture de tolérance et de l'acceptation de l'autre ». Fin de citation.

Vous avez effet, en Excellence Monsieur le Président, l'avantage de cumuler respectivement « Mandat le **National** » et « Mandat le **Communautaire** ». A ces titres. Vous êtes le centre aspirations des Peuples de la **CEMAC.** Ainsi, avec Votre permission, nous tenons ici à poser les **auestions** suivantes:

Qui mieux que Vous, Excellence, dispose de meilleurs atouts pour impulser l'état de Droit, la Démocratie, les Droits l'Homme et la Bonne Gouvernance dans la CEMAC? Oui mieux aue Vous, entériner la « Voix de la Société Civile », « l'Appel des Peuples de la CEMAC » ; celle qui plaide après de Vous et de Vos Pairs Chefs d'Etat des pays membres, afin que Vous décidiez,

lors de la 12^{ème} Session Ordinaire de Votre Conférence, de la mise d'un place système d'« **Accréditation** » **Organisations** *Internationales* Non Gouvernementales (OING) telles que la Synergie des Jeunes de la CEMAC, ainsi que des Organisations de la Société Civile (OSC), leur permettant d'œuvrer en liaison avec la Commission, pour la promotion de la Paix et des Droits Humains?

C'est pourquoi l'OING SJ-CEMAC Vous prie, Excellence, de bien vouloir soutenir la **Conférence des OING/OSC de la CEMAC** devant Vos Pairs lors de Vos travaux, et d'y faire entendre sa « **VOIX** ».

Qui mieux que Vous (Chefs d'Etat), peut décider que la Commission travaille en partenariat avec la Société Civile, en accordant une tutelle institutionnelle à la Conférence des OING/OSC de la CEMAC ainsi que des Accréditations aux OING/OSC qui en font la demande ?

A cet effet, l'OING SJ-CEMAC plaide une fois de plus auprès Votre Conférence, pour qu'elle décide que la Commission pose les jalons d'un cadre juridique du partenariat entre elle et la Société Civile. Elle veut parler ici, de la mise en place d'une « Convention de la CEMAC sur la Reconnaissance de la





Personnalité Juridique des Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING)».

Conscients que Vos Pairs et Vous êtes les « *Mandataires* » et « Dépositaires » des aspirations des Peuples de la CEMAC, les Jeunes de la Communauté, par le truchement de l'OING SJ-CEMAC Vous prient, de bien vouloir œuvrer afin que leur Organisation Commune, créée par eux et pour eux, soit reconnue officiellement par la Commission.

le Pouvoir En outre, Economique tel qu'il fonctionne dans la CEMAC, touche tous les aspects de nos vies, Négociation aux Dépenses ménages, l'affectation à Budgets Nationaux. Le Pouvoir une incidence Economique а négative sur les questions et les Agendas liés aux Droits des Jeunes: Droits à l'éducation, à la santé, au travail, etc.

exemple, de profonds changements sont intervenus ces dernières années dans la nature de l'action à mener dans le cadre du **PER CEMAC**. Dans le même temps, la Commission de la CEMAC est consciente des diverses modalités de relations entre les jeunes et l'économie, et leurs subsistance. moyens de nouvelles technologies favorisent une plus grande flexibilité des relations du travail, tout

contribuant aussi à aggraver la précarité de la situation professionnelle des jeunes.

Dans certains de nos Etats, les problèmes d'emplois, de pauvreté et les conditions de précarité dans lesquelles vivent les jeunes, ont contribué à provoquer des « *crises* ». Des politiques élitistes en matière de mobilité des Jeunes dans la CEMAC ont également une incidence néfaste sur l'accélération de leur autonomisation.

Dans le même temps, il existe dans tous les Etats membres, des pratiques culturelles qui retiennent et, dans certains cas, qui empêchent les jeunes et des communautés entières de jouir pleinement de leurs Droits Humains basiques.

Il est courant de justifier différentes formes de violence sexiste au nom de la « <u>culture</u>, <u>de la tradition ou de la religion</u> ». Les <u>conflits</u> ont également des impacts négatifs sur la jeunesse.

Dans ces contextes de plus en plus militarisés, dominés par le pouvoir du *crime organisé*, les *attaques perpétrées* contre les jeunes face aux violations de leurs Droits Humains sont aujourd'hui monnaie courante, et deviennent de plus en plus presque la *norme*.



Les *courants financiers* (politiques monétaires, régulation financière, aide, coopération au développement, investissements étrangers directs, etc.), également un impact direct sur l'avenir des jeunes et leurs Droits en tant que « fer de lance ». Cela se passe dans un contexte international de *qouvernance* et géopolitique constante mutation, notamment l'effet des crises systémiques.

Nos Chefs d'Etat via leur Conférence que Vous convoquerez dans les prochains jour, doivent décider dans la collégialité que la Commission de la CEMAC rapproche le Fonds « Train My Generation » des OING/OSC et fasse de ce Fonds, celui de la lutte contre le chômage des jeunes et par là, un véritable pivot de l'accélération de leur autonomisation.

La 12^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat des pays membres de la Communauté que Vous présiderez sous peu, doit discuter en vue de son institutionnalisation effective dans la CEMAC que :

 La date du 18 septembre de chaque année soit célébrée comme « Journée Internationale des Jeunes de la CEMAC » par tous les Gouvernements des pays membres, pour la promotion du Fonds « Train My Generation » auprès des cibles.

Que l'OING SJ-CEMAC et son **Programme** « ESPOIR » soient présentés Comité au InterEtats, au Conseil des Ministres de l'UEAC et au Parlement de la CEMAC, en d'encourager érection comme « Agence Spécialisée Indépendante, chargée Questions dans la Jeunesse **CEMAC** » et l'adoption dudit Programme.

Nous sommes conscients que « Rêve » est plein notre d'« audace ». Mais, ensemble et solidaires dans notre diversité, nous croyons que nous pouvons et devons le réaliser. Nous le devons aux Générations Futures qui ont droit à un monde plus juste, plus respectueux l'environnement et plus en harmonie avec les idéaux du développement durable. Bref, un monde de Paix et de Prospérité pour Tous.





Nous ne pouvons conclure cette lettre sans faire allusion à la « Crise Sécuritaire » que vit la République Centrafricaine ; ainsi qu'aux attaques récurrentes de la nébuleuse « BOKO-HARAM » sur le territoire du Nord et de l'Est Cameroun. En effet, c'est l'attitude naturellement positive de certains Jeunes qui s'embarquent dans ce **Mouvement Terroriste** dont les revendications apparaissent « Erronées » qui nous questionne, y compris la passivité pacte de silence qu'adoptent certains adultes dans de telles situations.

L'OING SI-CEMAC souhaite attirer l'attention de ceux qui ont pris l'habitude de *manipuler* l'innocence et la bonne foi des Jeunes pour provoquer, sans aucune nécessité légitime, révolutions/attaques des terroristes, que nous voulons la « Paix et rien que la Paix ». C'est à cela que nous Vous prions d'œuvrer pour assurer l'intégrité territoriale de tous les Etats membres de notre Communauté.

Cette situation que nous déplorons sans réserve devant Vous, ne nous empêchera pas de soutenir les efforts que nos Etats ont déployés et déploient pour Paix revienne aue la en République Centrafricaine. Bien au contraire, l'OING SJ-CEMAC va

continuer à davantage œuvrer renforcement de la pour le solidarité et le brassage des cultures entre les Jeunes de la CEMAC, tout en promouvant la Paix, la Démocratie et les Droits de l'Homme à travers le « PRIX SJ-CEMAC DE LA PAIX » qu'elle décerne désormais tous les deux ans à un Lauréat.

Rassuré de Votre ferme faveur des engagement en Jeunes de la CEMAC via le Fonds « Train My Generation » devra officiellement être créé à l'issue de Votre prochaine Conférence.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président en Exercice de la CEMAC, les assurances renouvelées de ma Très Haute considération.

Pour l'OING SJ-CEMAC. Le Président Fondateur et en Exercice. Porte-parole de la Conférence des OING/OSC de la CEMAC.

Pascal NKWE MAKONGO







Comprendre la SJ-CEMAC

En prélude à la 7ème édition de la "Journée CEMAC" : Parlons de Démocratie !

La démocratie se vit et se construit chaque jour dans les institutions politiques d'une Communauté, mais aussi dans les multiples espaces où les citoyens se regroupent : lieux d'éducation formelle et informelle, milieux professionnel, sportif, culturel, société civile et, de plus en plus, réseaux sociaux. La démocratie nécessite des bases fermes et solides, mais doit être transmise et redynamisée de génération en génération.

Aujourd'hui, nous observons parmi les jeunes de la CEMAC une abstention croissante pour la participation électorale et pour les partis politiques, une méfiance des médias traditionnels, et parfois un rejet violent des représentations traditionnelles du pouvoir politique. Dans les démocraties en transition, les jeunes sont en première ligne des mouvements de rejet populaire de corruption et de fraude électorale; mais sont en revanche marginalisés dans le processus de consolidation démocratique. En temps de crise économique, les jeunes sont de plus en plus confrontés à leur mise à l'écart des « espaces quotidiens ». Comment augmenter la participation démocratique des jeunes grâce au « *Marché du Travail* » si les possibilités d'emploi diminuent considérablement ? L'*éducation* est-elle un véritable garant de prospérité et de sécurité, et est-elle un bon vecteur d'inclusion alors que les générations hautement qualifiées ont dorénavant moins de garanties d'avoir accès au *Marché du Travail*, au point que certains vont jusqu'à parler de « *Génération Sacrifiée* » ?

Il y a une disparité entre les aspirations des jeunes d'une part, et les formes d'engagement et leur influence limitée d'autre part. Il y a aussi une disparité entre les idéaux des jeunes – tels que la « **Justice Sociale et l'Egalité** » – et les priorités des prises de décisions démocratiques. Il y a un décalage entre le désir des jeunes d'influence à long terme pour construire leur avenir, et la pression de se concentrer sur les obligations à court terme.

Néanmoins, le potentiel de l'influence et de la participation des jeunes en démocratie existe. De nombreux jeunes de la CEMAC sont engagés aux niveaux communautaire ou local, et expriment leurs idéaux et engagements civiques. Les jeunes disposent aujourd'hui de multiples possibilités de participation formelle : élection de Représentants d'élèves, Conseils Nationaux de la Jeunesse, Parlements de Jeunes, Sections Jeunesse des Partis Politiques, etc.; mais leur impact est relativement faible. Il est essentiel d'augmenter l'engagement démocratique des jeunes, pas seulement en terme de participation (quantité), mais aussi en terme d'influence (qualité). Il serait important de repérer les cas où ces structures ne sont pas une façade, mais de véritables vecteurs de participation démocratique, et d'examiner les conditions de leur réussite. De nouveaux moyens de socialisation et d'organisation qui émergent et sont expérimentés par les jeunes via les associations, des ONG et les réseaux sociaux, pourraient défier les modèles de gouvernance démocratique établis. De plus, il y a des personnalités politiques fortement engagées dans les structures existantes de démocratie représentative qui tentent d'améliorer le système de l'intérieur. Mais combien de temps les jeunes de la CEMAC doivent-ils encore attendre ? La démocratie a-t-elle perdu ses lettres de noblesse dans la CEMAC ? Nous posons la question.





Un Forum des Jeunes de la CEMAC sur la *Démocratie* doit alors être organisé en **2015** à **Malabo** en Guinée Equatoriale. en vue d'engager entre les jeunes, les décideurs et les faiseurs d'opinion, une réflexion sur ces schémas d'exclusion, de participation et à examiner de nouvelles façons de mobiliser les Peuples de la Communauté pour repenser les espaces démocratiques d'aujourd'hui.

Ledit Forum sur la Démocratie sera un rassemblement annuel rotatif, au cours duquel des leaders, des faiseurs d'opinion, des militants de la société et des représentants entreprises, des milieux universitaires, médias des groupements et professionnels seront invités à échanger leurs points de vue sur des questions essentielles ayant trait à la démocratie en zone CEMAC. Les éclairages apportés lors des diverses réunions organisées pendant le Forum serviront de base aux activités des **Organisations** Gouvernementales (ONG) tout comme celles gouvernementales et de ses nombreux partenaires dans le domaine de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Les jeunes de la CEMAC sont aussi différents que les populations en général terme d'orientation politique, d'identité, d'origines socio-économiques et culturelles – diversité qui représente autant de défis en terme de vivre ensemble, de solidarité et d'inclusion que dans le monde des adultes. Ce qui relie les jeunes aujourd'hui, c'est leur stade dans le cycle de la vie qui détermine une certaine différence dans les priorités qui sont souvent sousestimées dans l'arène politique.

Les attitudes des jeunes face à la démocratie, leurs possibilités de participation et d'influence varient à travers le monde en fonction du degré de maturité ou de « qualité de la démocratie ». Des mouvements de jeunes par exemple, jouent un rôle différent dans des démocraties fragiles ou naissantes que dans des démocraties véritablement établies, plus fortes et institutionnellement matures.

Des études montrent que les jeunes ne se désintéressent pas des questions politiques ni de la participation, mais ils ne sont pas satisfaits de la manière dont est conduite la vie politique et ils considèrent que leurs mandataires au Parlement, dans les **Associations** d'étudiants, dans les Conseils Organisations nationales des jeunes ne sont pas assez représentatifs de la ieunesse dans leur diversité. Des Organisations de jeunesse de la Sous région telles que l'OING SJ-CEMAC réussissent davantage à motiver les ieunes, mais ont *des moyens limités* et moins d'accès au pouvoir et à la prise de décision. Les jeunes ne sont pas désengagés, mais ont le sentiment que « l'offre » politique ne correspond pas à leurs besoins, idées et idéal de la politique démocratique.

L'écart entre les jeunes et les institutions démocratiques est une source d'inquiétude. L'exclusion de facto des jeunes (ou leur auto-exclusion) des instances dirigeantes de la CEMAC, des partis politiques et de la participation libre aux élections non seulement fausse les arbitrages politiques et la répartition ressources intergénérationnelles, mais elle conforte aussi une tendance : celle d'un « déficit démocratique » toujours plus grand et d'une *perte de* légitimité de la plupart des institutions **démocratiques**. L'engagement civique au travers du Volontariat/Bénévolat, des Associations, des Réseaux, des ONG, des Entreprises Sociales et Solidaires accroît la participation des jeunes alors que l'exclusion sociale et économique mine l'engagement politique.





Les théoriciens de la « fin du pouvoir » font valoir que dans notre monde alobalisé, connecté, instantané externalisé, les institutions officielles perdent sans cesse de leur pouvoir dans tous les domaines. Pourtant, il n'existe pas encore de nouveaux modes d'organisation institutionnelle supra susceptibles d'incarner un « pouvoir du peuple » liquide et réparti, qui soit en phase avec la manière dont les jeunes apprennent, communiquent et façonnent l'ère de l'Internet et autres. Aujourd'hui, les sociétés libres et les démocraties doivent disposer d'un Internet libre, ouvert et accessible à tous. Malgré cet impératif, certains Etats multiplient les tentatives de limitation de la liberté sur Internet. Il importe donc de veiller à ce que les jeunes puissent exprimer leurs points de vue sur les décisions qui ont trait au Réseau, car elles ont une incidence sur la démocratie et sur leur avenir.

Les jeunes de la CEMAC attachent une attention particulière à des questions qui touchent le long terme et les orientations stratégiques de leur Communauté, parmi lesquelles l'environnement durable, la iustice sociale, la corruption et l'égalité des chances. Ils n'ont cependant que peu d'influence sur ces choix stratégiques. De plus, les jeunes qui sont *exclus du monde du travail* et de l'éducation tendent également à être marginalisés politiquement et socialement. Alors que l'exclusion ne mène pas forcément à un conflit violent, l'issue de ieunes vivant dans un « univers parallèle » en termes de talent, potentiel et opportunités gâchés est significative. La difficulté est de faire la synthèse d'une multitude de questions spécifiques, faute de quoi, les contestations des jeunes risquent de ne jamais se concrétiser en constructives pour actions le changement.

Il est primordial d'associer les jeunes à la recherche de nouveaux modèles et de nouvelles relations entre les structures de gouvernance et la CEMAC.

En prélude à la 7^{ème} édition de la « Journée CEMAC », la Commission de la CEMAC doit organiser un « Forum des Jeunes de la CEMAC sur la Démocratie » en zone CEMAC, en vue d'étudier les initiatives et structures qui s'attaquent avec succès aux causes de l'exclusion des jeunes et qui créent les conditions nécessaires d'une véritable influence des jeunes.

La Commission de la CEMAC dispose d'un Département en charge de la jeunesse très solide, soutenu par l'OING SJ-CEMAC et de nombreux autres partenaires dans le monde entier. Son implication directe dans le processus préparatoire dudit Forum, assurera un dialogue entre la classe politique communautaire et les jeunes acteurs.

Le Forum devra pouvoir réunir des Parlementaires, des Représentants des Pouvoirs publics, des Partis politiques, des Décideurs et des Faiseurs d'opinion du monde de l'Entreprise, de la Société Civile, des Médias et des Milieux universitaires, mais également des Représentants d'Organisations de Jeunesse et des personnes qui militent au sein de mouvements démocratiques.

Les Jeunes de la CEMAC, parmi lesquels de futurs Dirigeants d'Etats membres, prendront une part active au Forum. La Conférence des OING/OSC de la CEMAC sera directement associée, ainsi que d'autres en fonction des besoins. Le Département en charge de la Jeunesse à la Commission de la CEMAC jouera un rôle important dans la préparation de l'événement, en liaison avec l'OING SJ-CEMAC. Le Forum devrait pouvoir réunir au moins trois cents (300) participants.





Le Forum consistera en des sessions plénières pour les Allocutions de Haut niveau, de Discours liminaires et les discussions/synthèses communes, ainsi que d'un ensemble de séances de travail à effectif réduit (laboratoires), au cours desquelles des questions spécifiques seront soulevées et examinées.

Un appel ouvert sera lancé pour trouver des actions réussies pour la citoyenneté et la participation des jeunes et de nouvelles solutions de gouvernance au problème d'inclusion démocratique. Les idées seront brièvement présentées en plénières, développées sessions débattues au cours des laboratoires. Des « arbres d'idées » seront affichés à l'extérieur des salles de réunion, où les participants indiqueront, par une feuille rouge ou verte, si l'idée les a convaincus ou non. Ces arbres représenteront à la fois une installation artistique collective et une illustration visuelle des idées les attravantes. Des dessinateurs illustreront les séances de travail en direct.

Un espace libre sera aussi prévu pour permettre des échanges de vues spontanés ainsi que l'émergence d'idées novatrices et de nouvelles Alliances.

Le Forum se terminera par une session à « micro ouvert » afin participants puissent présenter ce qu'ils ont appris, ou présenter les initiatives qu'ils envisagent de développer dans leur pays respectif ainsi que dans l'espace communautaire.

Pour garantir une large participation et atteindre le maximum de personnes, les sessions plénières du Forum doivent être retransmises en direct sur Internet et dans toute les chaînes nationales des pays membres de la CEMAC, et doivent aussi être mises en ligne ultérieurement, une « page Facebook » active sera tenue à jour. En fonction des ressources disponibles, certaines séances à effectif restreint seront aussi enregistrées en vue de leur diffusion sur internet.

Un certain nombre de journalistes et d'étudiants journalistes seront invités à couvrir le Forum. La possibilité de partenariats avec de grands médias du monde entier sera envisagée.

Le **Forum des Jeunes sur la** Démocratie dans la CEMAC sera une occasion d'échanges de vues et de travail en réseau pleinement pertinents. En outre, il permettra de mieux faire connaître de nouvelles idées sur les changements de démocratie et de gouvernance, et ouvrira la voie à de futurs travaux de la Commission de la CEMAC en liaison nos Sociétés Civiles via la Conférence des OING/OSC de la CEMAC et d'autres Organisations dans les domaines de la jeunesse et de la démocratie.

Outre la Commission ainsi que le Parlement de la CEMAC, y compris les principaux partenaires du Forum, le Gouvernement de Guinée Equatoriale et Organisations/Plates-formes d'autres seront fortement invitées à apporter leur contribution, leurs conseils et leurs propositions concernant les orateurs et les participants et, naturellement, à financièrement participer fourniture logistique à l'événement. En particulier, un partenariat à long terme est envisagé avec le **Parlement de la CEMAC** dans le cadre du « **Forum des** de la CEMAC sur la Jeunes Démocratie ». Des militants actifs au sein de Mouvements de Jeunesse seront invités à participer, ainsi que des Dirigeants de mouvements de jeunesse, de jeunes membres de partis politiques, des dirigeants de partis, des élus, de jeunes dirigeants d'entreprise, professionnels des médias, etc. Un Groupe de Travail préparatoire sera mis en place par la Commission de la CEMAC.



